

Atout Loisirs Adaptés Pays de Loire

ATOUT LOISIRS ADAPTÉS est une association de loisirs et tourisme adaptés à but non lucratif créé en 2010 en partenariat avec l'association Loisirs Culture Vacances (37).

Le Conseil d'Administration de notre association est composé de 12 personnes du secteur médico-social, de l'animation et de l'enseignement. Notre partenaire LCV est également membre de notre C.A.



La dimension humaine est un facteur important qui détermine la taille d'activité d'ALAPL. Elle est gérée par une équipe de salariés compétente, expérimentée dans les interventions en cas d'urgence.

Composée de 3 à 4 personnes et secondée pendant les séjours par des responsables de secteur.

« La dimension humaine est un facteur important »

ATOUT LOISIRS ADAPTÉS rend des services à environ 700 adhérents en situation de handicap mental, soit environ 8 000 journées vacances chaque année :

- 35 % demeurent en région Pays de Loire (dont 35 % habitent en région Pays de la Loire soit 105 personnes)
- 20 % en Ile de France et en région Centre
- 10 % en Auvergne
- 5 % en Bretagne et Basse Normandie.

134 animateurs, dont 40 responsables de séjours, 15 remplaçants et 5 responsables de secteurs travaillent à l'encadrement de nos séjours vacances adaptées.

NOS ENGAGEMENTS ASSOCIATIFS

2014

Le projet de notre association est sous-tendu par une conception de l'homme et de la place de tous dans la société.

Certains que chacun doit pouvoir s'épanouir et révéler ses capacités, nous favorisons l'accès à des activités de loisirs aux personnes en situation de handicap.

Les personnes engagées dans l'association sont convaincues de la nécessité d'ouverture, de partage et d'intégration dans la société selon des modalités adaptées.

L'objectif essentiel est de proposer dans des cadres adaptés, des équipes capables de mobiliser leurs compétences au bénéfice des personnes concernées.

Les actions sont envisagées avec un encadrement judicieux qui favorise le développement harmonieux d'activités pour que les usagers puissent en tirer avantage au maximum.

Des partenariats sont mis en place avec des établissements médico-sociaux des Pays de Loire.

Les séjours mis en place respectent les principes suivants :

- Taux d'encadrement correspondant aux préconisations du CNLTA.
- Groupe à dimension humaine.
 - Formation des animateurs et des responsables de séjours.
 - Mise en place de procédures claires sur le médical, la sécurité des personnes et l'hygiène des lieux
 - La logistique est réfléchiée pour rendre le transport le plus agréable et confortable pour les vacanciers.

ATOUT LOISIRS ADAPTÉS
PAYS DE LA LOIRE

10 square Jean Bouton
49130 LES PONTS DE CÉ

Tel : 02 41 20 12 21

Fax : 02 41 25 24 82

Email : alapl-angers@orange.fr

Agrément VAO N° 2013340-0002 du 06/12/14 Préfecture Pays de Loire

Siège social : 141, rue Volney 49100 ANGERS

www.alapl-angers.com



Conseil National des Loisirs
et du Tourisme Adaptés